

De : SML <ch@lesml.org>
Date : 24 octobre 2011 21:20:41 HAEC
À : veille@presse-infosplus.fr
Objet : **Communiqué de presse : La convention : dernier carton jaune avant carton rouge**



83 route de Grigny
91136 Ris-Orangis Cedex
T 0(33) 1 69 02 16 50
F 0(33) 1 69 02 16 60
lesml@lesml.org

Contacts Presse
Dr Christian JEAMBRUN
Président
01.69.02.16.50

Dr Roger RUA
Secrétaire général
06.63.23.45.05

Frédérique Martz
06.15.70.92.39

www.lesml.org

Communiqué de presse

Le 24 octobre 2011

La convention : dernier carton jaune avant carton rouge

À quelques jours de la fin du mois d'octobre, le SML constate amèrement que le dossier du « secteur optionnel » n'a pas avancé, l'UNOCAM refusant toujours d'honorer sa signature.

Le Gouvernement s'était pourtant engagé fermement à faire respecter cet accord conventionnel avant la fin octobre déclarant que le secteur optionnel n'était pas « une option » mais une obligation vitale pour la convention.

Le SML a signé, fin juillet, une convention qui comprenait à côté du paiement à la performance ou option qualité, des mesures spécifiques pour les spécialités cliniques, un engagement de l'UNOCAM de rouvrir le chantier de la CCAM technique, mais aussi et surtout, la mise en place du **secteur optionnel** pour les praticiens des Plateaux Techniques Lourds.

Aujourd'hui, force est de constater que le contrat n'est pas respecté.

Le SML n'accepte pas cet état de fait et en conséquence refuse de s'associer à la campagne nationale, régionale et locale de promotion et d'explications de la convention, tant qu'elle restera amputée d'un de ses éléments fort.

Par ailleurs, le SML demande à tous les médecins libéraux de ne pas recevoir pour le moment les délégués de l'Assurance Maladie chargés de cette présentation.

Les médecins libéraux et leurs patients sont surtout préoccupés par l'amélioration de l'accès aux soins solvabilisés que le secteur optionnel met en place.

Le SML exige la fin de ce chantage des complémentaires qui prennent en otage leurs propres adhérents dans un conflit financier qui dépasse le simple montant de leurs cotisations.

A défaut, le SML tirera toutes les conséquences sur son implication conventionnelle et fera le constat de la disparition du paritarisme social dans ce pays, en pleine crise économique, assombrissant lourdement l'avenir de notre système de protection sociale.

Pour ne plus recevoir ce courrier suivez [ce lien](#)